



**INFN**

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Photo récente

## DIPLÔME DE COMPTABLE-TAXATEUR NOTARIAL

### Dossier de candidature – 2022

À transmettre à INFN – site de Poitiers, au plus tard le  
9 septembre 2022, par voie dématérialisée sur :  
[infn.poitiers@notaires.fr](mailto:infn.poitiers@notaires.fr)

**NOM** (suivant état civil) :

**NOM d'épouse** :

**Prénom(s)** :

**Né(e) le**

**à**

**Dpt**

**Adresse personnelle** :

**Code postal**

**Ville**

**Téléphone portable** :

**Courriel (lisible)** :

**INFN** POITIERS

## Votre parcours de formation

Année	Diplôme ou titre préparé	Nom et adresse de l'établissement	Date d'obtention

## Comment avez-vous connu la formation ?

- Recherche internet
- Site internet (précisez)
- Amis/famille
- Ancien étudiant de la formation
- Conseiller d'orientation
- Journée portes ouvertes
- Réseaux sociaux
- Autres (précisez)

## PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Envoi du dossier par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante :

[Inf.n.poitiers@notaires.fr](mailto:Inf.n.poitiers@notaires.fr)

Merci de réunir l'ensemble des pièces dans un fichier unique au format PDF

- **Pages 1 et 2 ci-joint dûment complétées**
- **Lettre de motivation manuscrite**
- **Curriculum vitae à jour**
- **2 photos d'identité récentes (moins de 3 mois)**
- **Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité**
- **Pour les candidats étrangers** : copie du titre de séjour
- **Pour les candidats en situation de handicap ou à mobilité réduite** : pour toute question relative à l'accessibilité ou pour nous faire part de vos besoins d'aménagement de la formation, contactez-nous à l'adresse mail suivante : [referenthandicap.infn@notaires.fr](mailto:referenthandicap.infn@notaires.fr)
- **Déclaration sur l'honneur ci-joint dûment complétée et signée** :
  - attestant avoir pris connaissance du « règlement intérieur scolarité et formation » de l'INFN, mis à disposition sur le site de l'INFN national et de la notice d'information relative aux modalités de l'organisation de la formation ;
  - attestant de l'exactitude des renseignements portés à la connaissance de l'INFN – site de Poitiers.
- **Diplômes** :
  - Pour **le baccalauréat**, photocopie du diplôme et des notes obtenues à cet examen
  - Pour **le BTS**, photocopie du diplôme et des notes obtenues à cet examen
  - Photocopie des diplômes autres que le **BAC** ou **BTS**.

- **1 règlement de 150 €** correspondant aux frais de dossier. Joindre un **avis d'opéré** (justificatif ou preuve de virement validé). (Ces frais restent acquis à l'INFN quelle que soit l'issue de la candidature).

Le virement devra être effectué sur le compte dont le RIB figure ci-dessous en respectant impérativement le libellé suivant : **CT + INFN Poitiers + NOM + PRENOM**

LCL CREDIT LYONNAIS				
<b>Titulaire du compte</b>		INFN 35 rue du Général Foy 75008 Paris		
IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00453	0000008811H	04	PARIS ANJOU
IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE				
<b>IBAN</b>		FR40 3000 2004 5300 0000 8811 H04		
<b>CODE B.I.C</b>		CRLYFRPP		

## Rappel

**Clôture des candidatures : 9 septembre 2022**

- Les informations personnelles recueillies sont nécessaires pour votre candidature à l'INFN. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à nos services administratifs. Conformément au règlement général de protection des données (RGPD, règlement UE 2016/679) du 27 avril 2016 modifié le 23 mai 2018 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'INFN s'engage à protéger l'ensemble des données personnelles collectées et utilisées lors de ses traitements. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. La notice RGPD est disponible sur le site web /www.infn.fr



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

À remplir et à joindre à votre dossier de candidature

Je soussigné(e),

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Dpt \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur :

- que les renseignements portés à la connaissance de l'INFN sont exacts ;
- que les frais de dossier restent acquis à l'INFN quelle que soit l'issue de la candidature ;
- avoir pris connaissance du « règlement intérieur scolarité et formation » de l'INFN, mis à disposition sur le site de l'INFN national et de la notice d'information relative aux modalités d'organisation de la formation et de ses examens.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature :

INFN POITIERS